



## ATTESTATION DE DOMICILE À LA COMMUNE DE GLAND

Pour toutes demandes d'attestation de domicile il y a lieu de faire une demande auprès du contrôle des habitants par fax, [e-mail](#) ou au guichet.

Si vous vous présentez en personne au guichet, merci de vous munir d'une pièce d'identité valable.

**Les demandes d'attestation de domicile ne peuvent pas être faites par téléphone.**

---

*Ville de Gland*